

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

**BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE
WEBDESIGNER**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE 7534 00 S32 D1
DOMAINE DE FORMATION : 710
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE WEB DESIGNER

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel ci-annexé et approuvé par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à permettre à l'étudiant :

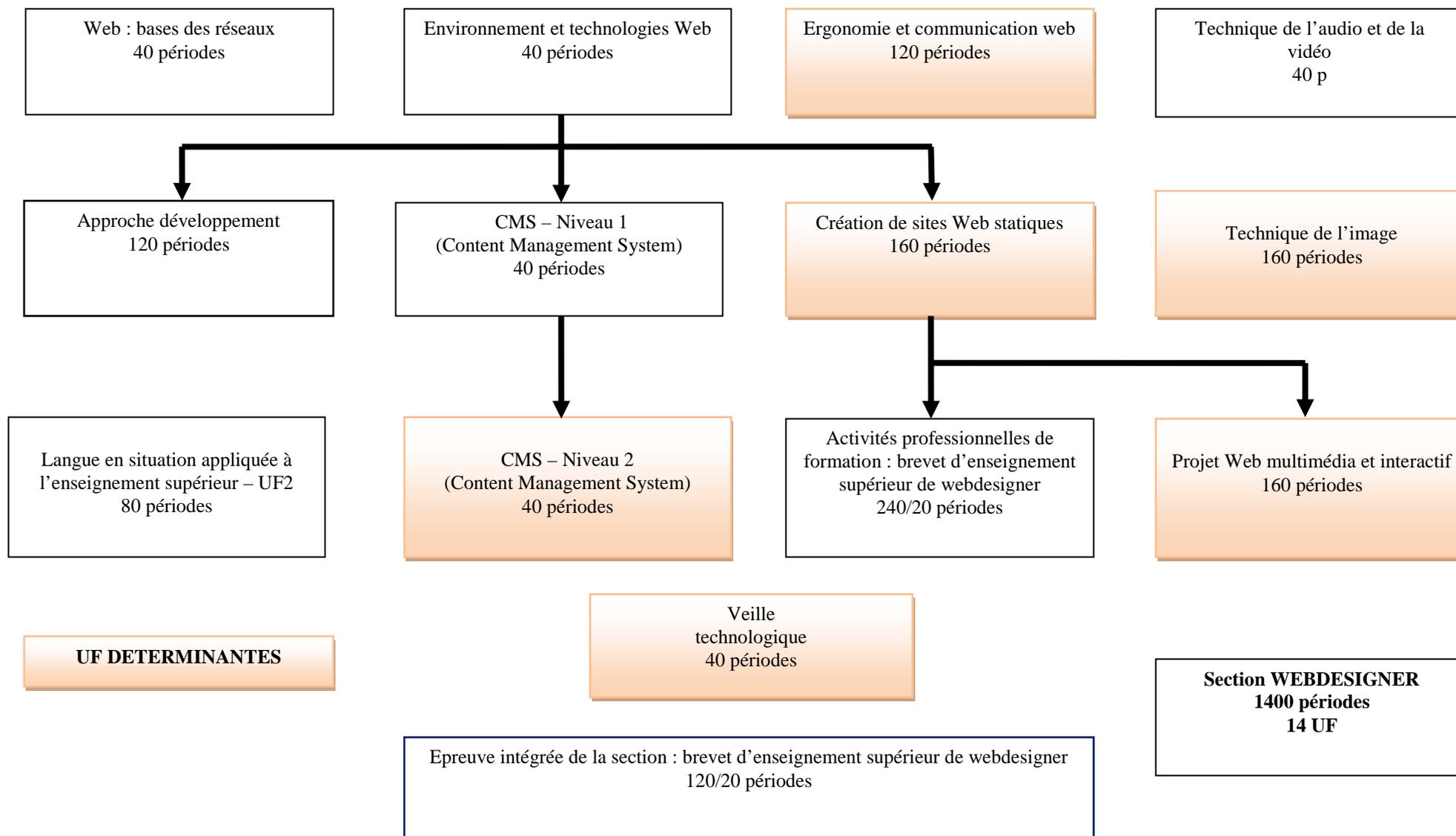
- ◆ de réaliser à l'aide des outils informatiques des éléments graphiques fixes ou animés, en 2 ou 3 dimensions, en respectant le schéma de navigation du site et sa charte graphique, après avoir participé à la définition de celle-ci ;
- ◆ d'assurer, si nécessaire, des retouches graphiques et de rechercher de nouvelles idées et créations ;
- ◆ de rechercher un juste milieu entre l'esthétique et les possibilités techniques ;
- ◆ de disposer de connaissances techniques suffisantes pour dialoguer avec des responsables de projets ou des responsables informatiques dans des domaines comme le graphisme, la communication visuelle et multimédia, l'ergonomie, l'interactivité, les techniques d'animation avancées, la législation ;
- ◆ de proposer des identités visuelles, interfaces et chartes graphiques pour les sites web en travaillant en concertation étroite avec l'équipe éditoriale afin de répondre aux attentes des utilisateurs et de leur permettre de trouver facilement l'information pertinente ;
- ◆ de se former sans cesse aux nouvelles technologies et aux nouveaux standards du web ;
- ◆ de développer des qualités de communicateur, y compris avec la clientèle et de s'exprimer dans une autre langue nationale ou internationale ;

2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Code du domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	ECTS
Web : bases des réseaux	SCEC	7534 03 U32 D1	710		40	4
Environnement et technologies Web	SCEC	7534 04 U32 D1	710		40	4
Ergonomie et communication Web	SCEC	7534 05 U32 D1	710	X	120	11
Technique de l'audio et de la vidéo	SCEC	7534 06 U32 D1	710		40	4
Approche développement	SCEC	7534 07 U32 D1	710		120	10
CMS – Niveau 1 (Content Management System)	SCEC	7534 08 U32 D1	710		40	4
Création de sites Web statiques	SCEC	7534 09 U32 D1	710	X	160	16
Technique de l'image	SCEC	7534 10 U32 D1	710	X	160	16
CMS – Niveau 2 (Content Management System)	SCEC	7534 11 U32 D1	710	X	40	4
Activités professionnelles de formation : brevet d'enseignement supérieur de webdesigner	SCEC	7534 12 U32 D1	710		240/20	8
Projet Web multimédia et interactif	SCEC	7534 13 U32 D1	710	X	160	16
Veille technologique	SCEC	7534 14 U32 D1	710	X	40	4
Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2	SCEC	7302 92 U32 D1	710		80	7
OU						
Néerlandais en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2	SCEC	7301 92 U32 D1	706		80	7
OU						
Allemand en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2	SCEC	7303 92 U32 D1	706		80	7
Epreuve intégrée de la section : brevet d'enseignement supérieur de webdesigner	SCEC	7534 00 U32 D1	710		120/20	12

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	1400
B) nombre de périodes professeur	1080
C) nombre total ECTS	120

3. MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION : WEBDESIGNER



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Brevet d'enseignement supérieur de WEBDESIGNER du niveau de l'enseignement supérieur économique de promotion sociale de type court.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1



CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

WEB DESIGNER

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de promotion sociale le 1^{er} juillet 2011

WEB DESIGNER

1. CHAMP D'ACTIVITE

En utilisant des outils informatiques, le web designer réalise des éléments graphiques fixes ou animés, en 2 ou 3 dimensions, en respectant le schéma de navigation du site et sa charte graphique, après avoir participé à la définition de celle-ci. Il assure, si nécessaire, des retouches graphiques et est toujours en recherche de nouvelles idées et créations. Il recherche un juste milieu entre l'esthétique et les possibilités techniques.

Il dispose de connaissances techniques suffisantes pour dialoguer avec des responsables de projets ou des responsables informatiques. Dans le cadre de sa fonction, il fait preuve d'une maîtrise suffisante dans des domaines comme le graphisme, la communication visuelle et multimédia, l'ergonomie, l'interactivité, les techniques d'animation avancées, la législation.

Il propose identités visuelles, interfaces et chartes graphiques pour les sites web. Il travaille en concertation étroite avec l'équipe éditoriale afin de répondre aux attentes des utilisateurs et de leur permettre de trouver facilement l'information pertinente.

Il se forme sans cesse aux nouvelles technologies et aux nouveaux standards du web.

Il développe des qualités de communicateur, y compris avec la clientèle, et est capable de s'exprimer dans une autre langue nationale ou internationale.

2. TACHES

En tenant compte des normes en vigueur et des règles déontologiques appliquées au web et en utilisant l'environnement informatique, pour répondre de manière créative et esthétique aux exigences du cahier des charges, en veillant à assurer une ergonomie optimale adaptée aux utilisateurs et aux médias,

- ◆ rechercher et exploiter l'information nécessaire à l'animation et à la maintenance d'un site web ;
- ◆ créer et articuler des éléments graphiques et interactifs ;
- ◆ utiliser les fonctionnalités et les commandes évoluées de logiciels de création et d'animation graphiques ;
- ◆ créer des navigations logiques, claires et interactives pour apporter des solutions multimédia innovantes à intégrer aux sites web ;
- ◆ assembler les éléments statiques et interactifs d'un site web en intégrant les éléments des maquettes graphiques et en veillant à la compatibilité avec les navigateurs et les médias ainsi qu'aux exigences du référencement ;
- ◆ assurer la veille technologique et graphique.

3. DEBOUCHES

- ◆ services publics ou privés,
- ◆ entreprises industrielles,

- ◆ sociétés de services,
- ◆ agences de communication,
- ◆ sociétés de production audiovisuelle,
- ◆ ...

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION

Date de dépôt :
Date d'approbation : **11/07/2012**

« Brevet d'enseignement supérieur de
webdesigner »

Date d'application : **01/09/2012**
Date limite de certification : **31/08/2015**

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
75 34 00 S32 D1		Brevet d'enseignement supérieur de webdesigner	75 34 00 S31 E2		Webmaster			NEANT			
75 34 03 U32 D1	710	Web : bases des réseaux	75 32 05 U31 E1	710	Informatique : réseaux locaux et réseaux TCP/IP			NEANT			
75 34 04 U32 D1	710	Environnement et technologies web			NEANT			NEANT			
75 34 05 U32 D1	710	Ergonomie et communication web	64 00 03 U32 E1	602	Webmaster - communication			NEANT			
75 34 06 U32 D1	710	Technique de l'audio et de la vidéo	75 73 01 U31 E1	710	Informatique : initiation aux techniques multimédia			NEANT			

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION

Date de dépôt :
Date d'approbation : **11/07/2012**

« Brevet d'enseignement supérieur de
webdesigner »

Date d'application : **01/09/2012**
Date limite de certification : **31/08/2015**

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
75 34 07 U32 D1	710	Approche du développement			NEANT			NEANT			
75 34 08 U32 D1	710	CMS – niveau 1 (Content Management System)			NEANT			NEANT			
75 34 09 U32 D1	710	Création de sites web statiques	75 34 31 U32 E2	710	Informatique : réalisation d'un site internet			NEANT			
75 34 10 U32 D1	710	Technique de l'image	75 73 12 U31 E1	710	Informatique : création et transformation d'images – perfectionnement			NEANT			
			75 70 06 U31 E1	710	Informatique : introduction à la création d'animations			NEANT			

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION

Date de dépôt :
Date d'approbation : **11/07/2012**

« Brevet d'enseignement supérieur de
webdesigner »

Date d'application : **01/09/2012**
Date limite de certification : **31/08/2015**

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
75 34 11 U32 D1	710	CMS – niveau 2 (Content Management System)			NEANT			NEANT			
75 34 12 U32 D1	710	Activités professionnelles de formation : brevet d'enseignement supérieur de webdesigner			NEANT			NEANT			
75 34 13 U32 D1	710	Projet web multimédia et interactif	71 30 29 U32 E1	703	Webmaster - législation et cahier des charges			NEANT			
			75 34 33 U31 E1	710	Informatique : conception et réalisation d'un site animé			NEANT			
75 34 14 U32 D1	710	Veille technologique			NEANT			NEANT			

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION

Date de dépôt :
Date d'approbation : **11/07/2012**

« Brevet d'enseignement supérieur de
webdesigner »

Date d'application : **01/09/2012**
Date limite de certification : **31/08/2015**

Code régime 1 définitif	Code domaine	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code domaine	Intitulé régime 1 provisoire	Code Cirso régime 2	Code domaine	Intitulé régime 2	Niv.	Type	Vol.
73 02 92 U32 D1	706	Anglais en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2			NEANT			NEANT			
73 01 92 U32 D1	706	Néerlandais en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2			NEANT			NEANT			
73 03 92 U32 D1	706	Allemand en situation appliqué à l'enseignement supérieur – UF2			NEANT			NEANT			
75 34 00 U32 D1	710	Epreuve intégrée de la section : brevet d'enseignement supérieur de webdesigner	74 34 00 U31 E2	710	Epreuve intégrée de la section « webmaster »			NEANT			

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

WEB : BASES DES RÉSEAUX

UNITE DE FORMATION

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 7534 03 U32 D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation

WEB : BASES DES RESEAUX

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de contribuer à l'initiation aux techniques et connaissances nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques et des services de l'Internet ;
- ◆ d'acquérir des compétences nécessaires pour la mise en place et la gestion d'un serveur web local ;
- ◆ de permettre le dépannage de l'accès à un serveur web;
- ◆ de développer des compétences personnelles d'autoformation dans le domaine informatique.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.)

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes	
Laboratoire d'informatique : bases des réseaux	CT	S	32	
3.2. Part d'autonomie			P	8
Total des périodes				40

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

en disposant du matériel informatique nécessaire, de la documentation requise et d'une station informatique opérationnelle connectée à Internet et en développant des compétences de communication,

- ◆ de décrire et exploiter:
 - les équipements composant les réseaux,
 - le fonctionnement d'un réseau (adresses IP et rôle du DHCP, DNS, échange de paquets,...),
 - les URL et la résolution des adresses,
 - les ports et leur implication dans les firewalls ;
- ◆ d'accéder aux services de l'internet par:
 - l'installation de logiciels clients,
 - l'utilisation des services (Web, FTP, Telnet/SSH,...) ;
- ◆ de remédier à un dysfonctionnement simple sur un réseau en utilisant:
 - la vérification de connectivité IP (commande ping,...),
 - l'identification et la résolution d'une panne élémentaire (périphérique éteint, branchement défectueux, erreur de configuration IP, erreur d'adresse de DNS,...) ;
- ◆ d'installer et de configurer un ensemble intégré de serveurs (serveur web + langage de programmation + base de données) destiné au développement (par exemple : WAMP ou EasyPHP,...) ;
- ◆ de configurer les principaux paramètres des fichiers de configuration des serveurs et des services utilisés ;
- ◆ de définir les autorisations sur les dossiers (HTACCESS, CHMOD, ROBOTS.TXT,...) ;
- ◆ d'expliquer le protocole SSL (Secure Socket Layer) ou autre protocole de sécurisation de transfert des données ;
- ◆ d'identifier et caractériser les principales formes d'accès aux divers paiements sécurisés ;
- ◆ d'utiliser un hébergement extérieur et d'en paramétrer d'éventuels services associés ;
- ◆ d'accorder ou de modifier des droits d'accès à un dossier sur un serveur ;
- ◆ de recourir à bon escient à la documentation disponible.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

en disposant du matériel informatique nécessaire, de la documentation requise et d'une station informatique opérationnelle connectée à Internet,

- ◆ de rendre accessibles des documents fournis sur une plateforme web locale (telle que Wamp ou EasyPhp) qu'il a adéquatement installée ;
- ◆ de rendre accessibles des documents fournis sur un serveur distant et d'en rédiger un descriptif d'accès (URL, login, mot de passe, ...) ;
- ◆ de remédier à un dysfonctionnement provoqué sur un réseau et de rédiger un rapport technique décrivant son intervention.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la pertinence des démarches mises en œuvre,
- ◆ la méthodologie mise en œuvre pour répondre au dysfonctionnement provoqué,
- ◆ l'utilisation judicieuse du vocabulaire informatique.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine, en relation avec le programme de formation proposé dans le présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

ENVIRONNEMENT ET TECHNOLOGIES WEB

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 7534 04 U32 D1 DOMAINE DE FORMATION : 710 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

ENVIRONNEMENT ET TECHNOLOGIES WEB

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir une base de connaissances communes au sujet du Web et de son développement (technologique, social, ...) ;
- ◆ d'utiliser les services Internet de façon appropriée ;
- ◆ d'utiliser un vocabulaire professionnel.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique : environnement et technologies Web	CT	S	32
3.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat :

- ◆ d'utiliser, d'installer et de configurer des navigateurs différents ;
- ◆ d'utiliser les principaux services du Web ;
- ◆ d'effectuer des recherches et des sélections pertinentes de l'information sur le Web en vue :
 - d'acquérir et d'utiliser la terminologie de base spécifique au domaine du Web,
 - d'identifier les différents métiers du Web,
 - d'identifier et situer l'évolution des services et des supports d'informations du Web dans un contexte historique et socio culturel,
 - d'expliciter la notion d'URL (structure, principe de redirection,...),
 - d'expliquer le processus de dépôt et de réservation des noms de domaine,
 - d'identifier les normes de standardisation du Web (ex : Consortium du W3C),
 - d'identifier les méthodes de « piratage » (virus, grabbing, phishing, hacking,...) ;
- ◆ d'identifier, de choisir et d'utiliser un service Web permettant de communiquer et de publier ou diffuser la synthèse de ces recherches ou autres informations.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat et

à partir d'un cahier de charges proposé par le chargé de cours,

- ◆ d'identifier, de choisir et d'utiliser un service Web en vue de sa diffusion ;
- ◆ de partager des informations au sein du groupe.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect de l'orthographe de la langue française utilisée,
- ◆ la clarté et de la précision dans l'utilisation du vocabulaire technique,
- ◆ la pertinence des informations diffusées.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas travailler avec plus d'un étudiant par poste de travail.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

ERGONOMIE ET COMMUNICATION WEB

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 7534 05 U32 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

ERGONOMIE ET COMMUNICATION WEB

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir les concepts généraux liés à l'ergonomie d'un site web et de la communication lié au média web ;
- ◆ de mettre en œuvre les différentes pratiques afin de communiquer une image, un message en tenant compte des critères d'ergonomie en lien avec le web ;
- ◆ d'acquérir des connaissances générales en droit de la propriété intellectuelle, et plus particulièrement dans ses aspects relatifs au domaine des TIC ;
- ◆ de porter un regard critique sur les fondements de la législation relative à ces droits intellectuels ;
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique: communication et ergonomie Web	CT	S	64
Droit appliqué aux TIC	CT	B	32
3.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

4.1. Laboratoire d'informatique : communication et ergonomie Web

face au matériel et au logiciel adéquats et face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate, et en respectant les normes et standards en vigueur,

et au départ d'un cahier de charge proposé par le chargé de cours dans le cadre d'un travail de groupe, le cas échéant, et développant, par exemple, une des thématiques suivantes : e-commerce, site d'entreprise, sites institutionnel, culturel, associatif,...

- ◆ d'élaborer et de publier une présentation répondant au cahier des charges et développant, parmi les concepts suivants,
 - la définition de l'ergonomie et les critères d'ergonomie propres au web,
 - la différenciation et la caractérisation des éléments constitutifs (image, son, texte, vidéo, éléments interactifs,...) d'une page web,
 - l'analyse de l'interaction de ces différents éléments au sein de la page (atmosphère du site, calibrage du message par rapport au public ...),
 - l'élaboration d'une stratégie de communication d'un site et un story-board en posant des choix techniques, graphiques et ergonomiques,
 - l'évaluation de l'architecture et la navigation du site,
 - la sensibilisation à la dimension éthique,
 - l'identification et la justification des techniques d'accessibilité (malvoyants, malentendants,...),
 - l'identification du public cible et les différents scénarii d'utilisation,
 - l'identification des méthodes de promotion et de fidélisation du public cible,
 - l'identification des besoins du client en fonction de son publique cible, son message, ses objectifs, la veille concurrentielle et ses différentes ressources,
 - la création d'une navigation avec un parcours visuel cohérents (eye tracking), une structure adaptée (sitemap) et l'élaboration des éléments de navigation en rapport avec le cahier des charges (menu animés, cachés, horizontaux, verticaux, ...),
 - la sensibilisation à l'importance du premier contact (page d'accueil, splash page, présence de publicités, ...),
 - l'analyse de l'usage des sons, des vidéos et de l'interactivité dans l'attractivité d'un site,
 - la définition des stratégies de référencement (partage de liens, choix éditoriaux, utilisation des réseaux sociaux, choix marketing,...) en fonction du plan de communication,

- l'évaluation du résultat et la mesure de la politique de référencement avec les outils appropriés (outils d'analyse des sites, outils de tracking, vérificateur en ligne,...),
 - l'élaboration d'une stratégie de promotion et de fidélisation (évaluation de l'e-réputation, campagne de bannering, autres techniques liés au web, extension vers d'autres médias,...),
 - ...
- ◆ de recourir à bon escient à la documentation disponible.

4.2. Droit appliqué aux TIC

face à des situations issues de la vie professionnelle courante mettant en jeu des problématiques juridiques liées au domaine des TIC, des textes législatifs y afférents étant mis à sa disposition,

- ◆ d'expliciter et d'appliquer les principes fondamentaux régissant les droits de la propriété intellectuelle tels que :
 - le droit d'auteur en général, et en particulier :
 - les œuvres audio-visuelles,
 - le multimédia et internet,
 - les logiciels informatiques,
 - les bases de données,
 - la protection des données à caractère personnel,
 - les droits de la société de l'information (contrat électronique, signature électronique, ...),
 - les contrats de cession et de licence ;
- ◆ de mettre en œuvre des méthodes de lecture adaptées aux textes juridiques pour se constituer une documentation de base directement utilisable dans la vie professionnelle, afin :
 - d'identifier les liens logiques d'un texte juridique ;
 - d'analyser des documents réels afférents aux domaines concernés pour développer son esprit critique.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

au départ d'un cahier de charge proposé par le chargé de cours et développant, par exemple, une des thématiques suivantes : e-commerce, site d'entreprise, sites institutionnel, culturel, associatif,...

- *en mettant en jeu des problématiques juridiques liées au domaine des TIC,*
 - *dans le respect des consignes données,*
 - *en exploitant la documentation mise à sa disposition par le chargé de cours,*
 - *en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate :*
- ◆ de déterminer les responsabilités juridiques et législations y afférentes ainsi que leurs conséquences pour les différents intervenants ;
 - ◆ de défendre oralement, individuellement ou en groupe, la présentation ou les tâches produites durant la formation.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes figurant dans le cahier des charges,
- ◆ la pertinence des choix stratégiques, techniques, graphiques et ergonomiques posés,
- ◆ la qualité du choix du support de diffusion et sa mise en page,
- ◆ la qualité de la communication orale.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'étudiant par poste de travail

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

TECHNIQUE DE L'AUDIO ET DE LA VIDEO

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 7534 06 U32 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

TECHNIQUE DE L'AUDIO ET DE LA VIDEO

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de manipuler des outils permettant de produire et optimiser des montages audios/vidéos en vue de leur publication sur le web au travers de différents médias ;
- ◆ de se familiariser aux concepts qualité et esthétique d'une séquence audio/vidéo,
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique : technique de l'audio	CT	S	16
Laboratoire d'informatique : technique de la video	CT	S	16
3.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en se servant d'un équipement informatique, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats, en tenant compte de la législation et des normes en vigueur :

4.1. Laboratoire d'informatique : technique de l'audio

- ◆ de caractériser les différentes propriétés d'une séquence audio et les principaux formats exploitables sur le web ;
- ◆ d'acquérir des séquences audio (périphériques, Internet,...) ;
- ◆ d'utiliser les capacités des logiciels afin de produire des montages sonores de qualité professionnelle (outils, filtres, pistes, traitement des fréquences,...) ;
- ◆ d'optimiser les caractéristiques des éléments sonores en vue de leur publication sur différents médias Web ;
- ◆ d'évaluer la pertinence des choix d'optimisation ;

4.2. Laboratoire d'informatique : technique de la vidéo

- ◆ de caractériser les différentes propriétés d'une séquence vidéo et les principaux formats exploitables sur le web ;
- ◆ d'acquérir des séquences vidéo (périphériques, Internet,...) ;
- ◆ d'utiliser les capacités des logiciels afin de produire des montages audios/vidéos de qualité professionnelle (outils, filtres, synchronisation, pistes, transitions, cadrages,...) ;
- ◆ d'optimiser les caractéristiques des séquences audios/vidéos, en vue de leur publication sur différents médias Web ;
- ◆ d'évaluer la pertinence des choix d'optimisation.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

en se servant de techniques audios/vidéos et à partir d'un sujet et de consignes donnés par le chargé de cours,

- ◆ de produire et d'optimiser un montage audio/vidéo via des ressources logiciels telles que outils, filtres, synchronisation, pistes, transitions et cadrages, en vue de leur publication dans une page web et au travers de différents médias ;
- ◆ de justifier les méthodes et techniques utilisées.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes données,
- ◆ l'utilisation du vocabulaire technique adéquat,
- ◆ la pertinence des choix d'optimisation,
- ◆ du degré de maîtrise des techniques utilisées.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les cours de laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

APPROCHE DEVELOPPEMENT

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 7534 07 U32 D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710
DOCUMENT DE REFERENCE INTERRESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

APPROCHE DEVELOPPEMENT

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de créer des pages web dynamiques au moyen de technologies serveur ;
- ◆ de construire la schématisation d'une base de données compatible avec un problème donné ;
- ◆ de créer, d'interagir et d'interroger une source de données externes ;
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En environnement et technologies Web,

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat et

à partir d'un cahier de charges proposé par le chargé de cours,

- ◆ identifier, choisir et utiliser un service Web en vue de sa diffusion ;
- ◆ partager des informations au sein du groupe.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Environnement et technologies Web », code N° 7534 04 U32 D1 classée dans l'enseignement supérieur économique de type court

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique : approche développement	CT	S	96
3.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate, et en respectant les normes et standards en vigueur,

- ◆ d'analyser et de schématiser un problème donné et d'en dégager les besoins en termes de scripts serveurs et de bases de données ;
- ◆ de décrire et de caractériser une base de données ;
- ◆ de écrire et de caractériser les éléments essentiels d'un système de gestion de bases de données (SGBD) ;
- ◆ de schématiser une base de données à partir d'un problème pratique en justifiant les choix effectués ;

à l'aide d'un outil approprié :

- ◆ de créer une base de données par :
 - l'identification et la création de tables,
 - l'identification et la création d'index (clé primaire, clé étrangère,...),
 - l'identification des champs et la définition à bon escient du type de données,
 - l'identification et la création des relations entre les tables ;
- ◆ d'intervenir sur le contenu de la base de données par :
 - l'ajout, la modification et la suppression de données ;
- ◆ d'interroger une base de données ;
- ◆ utiliser un langage tel que SQL par :
 - des requêtes de sélection (simple, multiple, avec tri, avec filtre, avec jointure,...),
 - d'importer et d'exporter des données ;
- ◆ d'identifier différents langages utilisés pour la programmation côté serveur ;
- ◆ d'installer les services nécessaires à l'exécution de scripts ;
- ◆ d'analyser un script serveur en termes de:
 - définition des variables,
 - structures conditionnelles et itératives,
 - fonctions et de procédures,
 - ...

- ◆ d'exploiter un script serveur dans une page web ;
- ◆ d'utiliser, dans le langage choisi, les variables (de programmation, d'environnement, de session,...), les structures conditionnelles, les structures itératives, les tableaux, l'affichage dans une page web,... ;
- ◆ de transférer des données entre pages et scripts (méthodes GET et POST,...) ;
- ◆ de mettre en œuvre une application web dynamique ;
- ◆ d'interagir avec un système de gestion de bases de données (récupérer, ajouter, modifier, supprimer des enregistrements,...) ;
- ◆ de recourir à bon escient à la documentation disponible.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate, en respectant les normes et standards en vigueur,

et au départ d'un cahier des charges contenant un projet de pages web dynamiques en interaction avec une source de données externe (système de base de données, XML,...) :

- ◆ de générer un ensemble de pages web contenant un système de navigation et un contenu dynamiques intégrant formulaires et résultats ;
- ◆ d'établir et de construire une structure de la base de données, compatible de la situation présentée dans le cahier des charges, sur un système de gestion de bases de données relationnelles en produisant les contenus nécessaires ;
- ◆ de sélectionner, d'ajouter, de supprimer et de modifier les données sur la source externe.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes figurant dans le cahier des charges,
- ◆ la pertinence des commentaires dans le code,
- ◆ la lisibilité du code,
- ◆ la pertinence des choix et des techniques,
- ◆ le degré d'autonomie atteint.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT.

Pour le laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

CMS – NIVEAU 1 (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 7534 08 U32 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

CMS – NIVEAU 1 (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'acquérir les concepts généraux liés à l'utilisation d'un CMS et d'en dégager les avantages et les inconvénients;
- ◆ de mettre en œuvre les différentes fonctionnalités d'un CMS choisi pour parvenir à la réalisation d'un site dynamique entièrement conçu grâce à ce dernier ;
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En environnement et technologies Web,

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat et

à partir d'un cahier de charges proposé par le chargé de cours,

- ◆ identifier, choisir et utiliser un service Web en vue de sa diffusion ;
- ◆ partager des informations au sein du groupe.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Environnement et technologies Web », code N° 7534 04 U32 D1 classée dans l'enseignement supérieur économique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique : laboratoire d'intégration CMS	CT	S	32
3.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats :

- ◆ de décrire et d'expliciter les avantages et les inconvénients liés à l'utilisation d'un CMS ;
- ◆ de rechercher les éléments d'information permettant de comparer et de choisir une solution CMS, « templates » et extensions pertinentes ;
- ◆ d'installer et de configurer le CMS choisi sur un réseau local ou distant ;
- ◆ d'utiliser, dans la phase de développement, les concepts suivants, en vue leur intégration :
 - « backend/frontend »,
 - gestion des langues,
 - niveaux d'accès et permissions,
 - groupes d'utilisateurs,
 - classement de l'information (article, catégories,...),
 - gestion des dates de publication,
 - gestion des menus,
 - suivi éditorial (envoi automatique des mails),
 - gestion des extensions (e-commerce, flux RSS, forums, galeries, photos, météo,...) ;
 - utilisation de « templates » ;
 - ...
- ◆ d'assurer la phase de production par :
 - le transfert et/ou l'installation distante,
 - maintenance du site (sécurité, sauvegarde)
 - ...
- ◆ de recourir à bon escient à la documentation disponible.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats et

dans le cadre d'un cahier des charges visant à développer une réalisation personnelle d'un site dynamique :

- ◆ de choisir un CMS, un « template » et des extensions appropriées au cahier des charges ;

- ◆ de mettre en œuvre les concepts et les connaissances de base visant la réalisation de ce site dynamique ;
- ◆ de publier le site réalisé sur un serveur ;
- ◆ de sauvegarder le site réalisé sur un support adéquat ;
- ◆ de produire une documentation technique permettant l'accès au site réalisé et à ses principales fonctionnalités.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes figurant dans le cahier des charges,
- ◆ l'utilisation du vocabulaire technique adéquat,
- ◆ la rigueur et la cohérence apportées au niveau de la structure du site présenté,
- ◆ du niveau de créativité apporté au choix du sujet, du design et des extensions choisies.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

CREATION DE SITES WEB STATIQUES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 7534 09 U32 D1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710
DOCUMENT DE REFERENCE INTERRESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

CREATION DE SITES WEB STATIQUES

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITE DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'utiliser des outils existants en vue de la création, de la publication et de la consultation d'un site web statique ;
- ◆ de respecter les normes en vigueur pour la création d'un site web statique ;
- ◆ d'optimiser son code en vue du référencement et de l'accessibilité du site web statique ;
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En environnement et technologies Web,

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat et

à partir d'un cahier de charges proposé par le chargé de cours,

- ◆ identifier, choisir et utiliser un service Web en vue de sa diffusion ;
- ◆ partager des informations au sein du groupe.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Environnement et technologie Web », code N° 7534 04 U32 D1 classée dans l'enseignement supérieur économique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement du cours	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique : création de sites web statiques	CT	S	128
3.2. Part d'autonomie		P	32
Total des périodes			160

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable,

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate, et en respectant les normes et standards en vigueur,

- ◆ de créer et structurer une page web (X)HTML en utilisant les balises spécifiques et leurs attributs, notamment :
 - les balises de structuration du document (doctype, en-têtes, ...),
 - les balises de structuration et de hiérarchisation des contenus,
 - les balises de contenus textuels (paragraphe, titres, ...),
 - les balises de contenus multimédia externes (images, vidéo, sons, ...),
 - les balises de formulaires,
 - les hyperliens et objets interactifs,
 - ...
- ◆ de créer et structurer un document XML bien formé et validé par une DTD (Document Type Definition) ou un schéma XML ;
- ◆ de respecter la sémantique lors du choix des balises ;
- ◆ d'optimiser son code pour le référencement et pour l'accessibilité ;
- ◆ de créer et structurer une feuille de style CSS en déterminant les sélecteurs et en utilisant les propriétés (spécifications) adéquates ;
- ◆ de réaliser la liaison entre les feuilles de styles et les pages web en utilisant les techniques et méthodologies les plus pertinentes ;
- ◆ de réaliser, à l'aide de feuilles de style, des mises en page et des menus ;
- ◆ de valider ses pages auprès de services agréés (W3C,...) ;
- ◆ de vérifier la compatibilité et l'apparence des pages web avec les principaux navigateurs et sur différents médias (smartphones, tablettes, ...)
- ◆ de transférer et mettre à jour les fichiers nécessaires (HTML, CSS, média, ...) sur un serveur ;
- ◆ de réaliser des sites web présentant :
 - plusieurs documents articulés de manière ergonomique,
 - une navigation fonctionnelle et ergonomique,
 - une intégration de contenus riches,
 - une intégration de contenus et services tiers (réseaux sociaux, statistiques, publicité ciblée, newsletter, flux RSS,...),

- ... ;
- ◆ d'utiliser des outils /extensions permettant de tester les documents et sites créés ;
- ◆ d'assurer la compatibilité du site créé avec les principaux navigateurs et les différents médias ciblés ;
- ◆ d'optimiser son code pour le référencement, en fonction des informations fournies par un outil d'évaluation ;
- ◆ de transférer et mettre à jour le site sur un serveur ;
- ◆ de recourir à bon escient à la documentation disponible.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate, et en respectant les normes et standards en vigueur,

sur base d'un cahier des charges technique proposé par le chargé de cours, comprenant au moins l'intégration des feuilles de styles, l'optimisation du code pour le référencement, le respect de la sémantique,

- ◆ de réaliser un site, compatible avec les principaux navigateurs ;
- ◆ de transférer et de tester ce site sur un serveur.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la cohérence et de la pertinence du code,
- ◆ le niveau de qualité technique de la réalisation,
- ◆ la rigueur et du respect des spécificités du langage,
- ◆ le degré d'autonomie atteint.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT.

Pour le laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

TECHNIQUE DE L'IMAGE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 7534 10 U32 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

TECHNIQUE DE L'IMAGE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de manipuler des outils permettant de produire et optimiser des images bitmaps et vectorielles en vue de leur publication sur le web au travers de différents médias ;
- ◆ de se familiariser aux concepts qualité et esthétique d'une image web,
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique : création et retouche de fichiers images bitmap	CT	S	64
Laboratoire d'informatique création et retouche de fichiers images vectorielles	CT	S	64
3.2. Part d'autonomie		P	32
Total des périodes			60

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

En disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en justifiant ses choix techniques et esthétiques, en se servant d'un équipement informatique, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats et en tenant compte de la législation en vigueur,

4.1. Laboratoire d'informatique : création de retouche de fichiers images bitmap

- ◆ de différencier et d'identifier des images bitmap et images vectorielles ;
- ◆ d'acquérir des images bitmaps (périphériques, Internet, ...) ;
- ◆ de caractériser les différents modes colorimétriques ;
- ◆ d'utiliser les capacités des logiciels afin de produire des images de qualité professionnelle (outils, calques, masques, détourage, filtres, éléments colorimétriques, ...) ;
- ◆ de distinguer et de caractériser les principales propriétés et formats d'image exploitables sur le web ;
- ◆ d'optimiser les caractéristiques des éléments graphiques en vue de leur publication sur différents média Web ;
- ◆ d'évaluer la pertinence des choix d'optimisation ;
- ◆ d'automatiser les tâches (traitements par lots,...) ;
- ◆ d'exploiter les fonctionnalités web des logiciels utilisés.

4.2. Laboratoire d'informatique : création et retouche de fichiers images vectorielles

- ◆ de caractériser les images vectorielles et les courbes de Bézier ;
- ◆ d'utiliser des capacités du logiciel afin de produire des objets graphiques 2D ou 3D ;
- ◆ d'associer images bitmaps et dessins vectoriels en vue d'une production graphique de qualité professionnelle (outils, calques, masques, détourage, éléments colorimétriques, ...) ;
- ◆ d'optimiser les caractéristiques des éléments graphiques en vue de leur publication sur différents média Web ;
- ◆ d'évaluer la pertinence des choix d'optimisation ;
- ◆ d'utiliser les fonctionnalités Web des logiciels utilisés.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats et en tenant compte de la législation en vigueur,

- ◆ de produire et d'optimiser des éléments graphiques « bitmaps » et « vectorielles » via des ressources logiciels telles que : outils, calques, masques, détourage, filtres, éléments colorimétriques en vue de leur publication dans une page web et au travers de différents médias;
- ◆ de justifier les méthodes et techniques utilisées.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la pertinence des choix d'optimisation,
- ◆ l'exploitation judicieuse des différentes commandes des logiciels utilisés,
- ◆ le niveau de qualité des éléments produits,

- ◆ le degré d'autonomie atteint.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour les cours de laboratoire, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

CMS – NIVEAU 2 (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 7534 11 U32 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

CMS – NIVEAU 2 (CONTENT MANAGEMENT SYSTEM)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de réaliser et intégrer un « template » pour un CMS choisi en vue de la réalisation d'un site dynamique entièrement conçu grâce à ce dernier ;
- ◆ d'intégrer des extensions et/ou services tiers visant à assurer une interactivité optimale et adaptée ;
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En CMS – Niveau 1 (Content Management system),

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquats et

dans le cadre d'un cahier des charges visant à développer une réalisation personnelle d'un site dynamique :

- ◆ choisir un CMS, un « template » et des extensions appropriées au cahier des charges ;
- ◆ mettre en œuvre les concepts et les connaissances de base visant la réalisation de ce site dynamique ;
- ◆ publier le site réalisé sur un serveur ;
- ◆ sauvegarder le site réalisé sur un support adéquat ;
- ◆ produire une documentation technique permettant l'accès au site réalisé et à ses principales fonctionnalités.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « CMS – Niveau 1 (Content Management System) », code N° 7534 08 U32 D1, classée dans l'enseignement supérieur économique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique : design et interactivité CMS	CT	S	32
3.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat :

- ◆ de rechercher les éléments d'information permettant de comparer et de choisir une solution CMS, « templates » et extensions pertinentes ;
- ◆ d'utiliser, dans la phase de développement, les concepts suivants, en vue leur intégration :
 - création de « templates »,
 - intégration d'éléments de design et d'interactivité appropriés,
 - adaptation graphique et ergonomique des services tiers,
 - ...
- ◆ d'assurer la phase de production par :
 - le transfert et/ou l'installation distante,
 - maintenance du site (sécurité, sauvegarde),
 - ...
- ◆ de recourir à bon escient à la documentation disponible.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquat,

dans le cadre d'un cahier des charges visant à développer une réalisation personnelle d'un site dynamique :

- ◆ de choisir un CMS et des extensions appropriées au cahier des charges ;
- ◆ de créer un « template » intégré au CMS et répondant aux considérations graphiques, fonctionnelles et ergonomiques du cahier des charges ;
- ◆ de publier le site réalisé sur un serveur ;
- ◆ de sauvegarder le site réalisé sur un support adéquat ;

- ◆ de produire une documentation technique permettant l'accès au site réalisé et à ses principales fonctionnalités.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le respect des consignes figurant dans le cahier des charges,
- ◆ l'utilisation du vocabulaire technique adéquat,
- ◆ la rigueur et la cohérence apportées au niveau de la structure du site présenté,
- ◆ le niveau de créativité apporté au choix du CMS, du design et des extensions choisies,
- ◆ le degré d'autonomie atteint.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

**ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE FORMATION :
BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE
WEBDESIGNER**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE : 7534 12 U32 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>
--

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

<p style="text-align: center;">ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE FORMATION : BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE WEBDESIGNER ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT</p>
--

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de mettre en œuvre des compétences techniques et humaines dans les conditions réelles d'exercice du métier de webdesigner ;
- ◆ de s'intégrer dans le milieu professionnel en participant activement aux différentes tâches du métier ;
- ◆ de rédiger un rapport de stage conformément aux consignes établies ;
- ◆ de se documenter utilement en vue de son épreuve intégrée.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

en création de sites Web statiques,

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate, et en respectant les normes et standards en vigueur,

sur base d'un cahier des charges technique proposé par le chargé de cours, comprenant au moins l'intégration des feuilles de styles, l'optimisation du code pour le référencement, le respect de la sémantique :

- ◆ réaliser un site, compatible avec les principaux navigateurs ;
- ◆ transférer et tester ce site sur un serveur.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Création de sites Web statiques », code 7534 09 U32 D1, classée dans l'enseignement supérieur économique de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Etudiant : 240 périodes

Code U

Z

3.2. Encadrement du stage :

Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par groupe d'étudiants
Encadrement des activités professionnelles de formation : brevet d'enseignement supérieur de webdesigner	CT	I	20
Total des périodes			20

4. PROGRAMME

4.1. Programme pour l'étudiant

L'étudiant sera capable :

dans le cadre des finalités de la section « Webdesigner »

dans le respect des normes de sécurité, des biens et des personnes et de l'environnement, et en développant des compétences de communication et d'esprit critique,

- ◆ de respecter :
 - ◆ le règlement intérieur et les contraintes de l'entreprise ainsi que les termes de la convention de stage,
 - ◆ les demandes de l'entreprise touchant à la confidentialité, l'exploitation des résultats, la propriété des créations éventuelles ;
- ◆ d'observer les dispositions relatives à la sécurité, à la circulation dans les locaux, sur chantier, dans l'entreprise et à l'utilisation du matériel mis à sa disposition ;
- ◆ d'adopter un comportement de nature à faciliter son intégration dans l'entreprise, notamment par son application, son assiduité, sa ponctualité, sa disponibilité ;
- ◆ de communiquer avec la personne ressource dans l'entreprise et les collègues de travail ;
- ◆ de travailler en équipe en manifestant un esprit de collaboration ;
- ◆ de participer aux séances d'évaluation continue avec le personnel chargé de l'encadrement du stage ;
- ◆ de respecter les dispositions convenues pour l'élaboration du rapport de stage avec le personnel chargé de l'encadrement ;
- ◆ de rédiger un rapport d'activités mettant en évidence les résultats de ses acquis ;
- ◆ de proposer, le cas échéant, une structure et un contenu cohérents de l'épreuve intégrée selon les contraintes de la finalité de la section ;

sur le plan de la pratique professionnelle,

sensible à la sécurité, à l'environnement ainsi qu'aux aspects économiques, dans le respect des consignes et des normes en vigueur, parmi les tâches suivantes, il peut :

- ◆ rechercher et exploiter l'information nécessaire à l'animation et à la maintenance d'un site web ;
- ◆ créer et articuler des éléments graphiques et interactifs ;
- ◆ utiliser les fonctionnalités et les commandes évoluées de logiciels de création et d'animation graphiques ;
- ◆ créer des navigations logiques, claires et interactives pour apporter des solutions multimédia innovantes à intégrer aux sites web ;
- ◆ assembler les éléments statiques et interactifs d'un site web en intégrant les éléments des maquettes graphiques et en veillant à la compatibilité avec les navigateurs et les médias ainsi qu'aux exigences du référencement ;
- ◆ assurer la veille technologique et graphique.

4.2 Programme pour le chargé de cours

Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :

- ◆ de négocier le contenu du stage en fonction des spécificités de l'entreprise qui accueille l'étudiant et de lui en communiquer le résultat ;
- ◆ d'observer l'étudiant dans ses activités professionnelles et de le conseiller pour le faire progresser ;
- ◆ de lui communiquer le résultat de ses observations et de ses entretiens avec la personne ressource dans l'entreprise au cours des séances d'évaluation continue ;
- ◆ de l'amener à pratiquer l'auto-évaluation ;
- ◆ de vérifier la tenue du carnet de stage ou du tableau de bord ;
- ◆ de contrôler l'application de la convention de stage ;
- ◆ d'évaluer l'intégration de l'étudiant au sein de l'équipe avec laquelle il est amené à travailler ;
- ◆ d'assurer le suivi de l'évolution du stage de l'étudiant ;
- ◆ de suivre et de conseiller l'étudiant dans la rédaction de son rapport.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ de respecter les termes de la convention de stage ;
- ◆ de participer activement aux différentes activités du métier de webdesigner selon ses finalités en développant son autonomie et ses capacités d'auto-évaluation ;
- ◆ de rédiger un rapport d'activités décrivant le contexte professionnel au sein de l'entreprise, les différentes tâches exécutées et les problèmes professionnels rencontrés pendant le stage ;
- ◆ de défendre oralement son rapport d'activités.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de qualité des comportements professionnels et relationnels adoptés,
- ◆ la cohérence, la précision et la logique du rapport,
- ◆ le degré de pertinence du vocabulaire technique employé,
- ◆ le degré d'autonomie atteint.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

PROJET WEB MULTIMEDIA ET INTERACTIF

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 7534 13 U32 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

PROJET WEB MULTIMEDIA ET INTERACTIF

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de créer un site web multimédia et interactif répondant à un cahier des charges ;
- ◆ d'exploiter des fonctionnalités de libraires de scripts clients disponibles ;
- ◆ de valoriser l'ergonomie et l'accessibilité au moyen d'éléments multimédia et interactifs;
- ◆ de travailler dans un cadre collaboratif pour résoudre le projet demandé ;
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En création de sites web statiques,

face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate, et en respectant les normes et standards en vigueur,

sur base d'un cahier des charges technique proposé par le chargé de cours, comprenant au moins l'intégration des feuilles de styles, l'optimisation du code pour le référencement, le respect de la sémantique,

- ◆ réaliser un site, compatible avec les principaux navigateurs ;
- ◆ transférer et tester ce site sur un serveur.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Création de site web statiques »,
code N° 7534 09 U32 D1, classée de l'enseignement supérieur économique de type court

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique : projet web multimédia et interactif	CT	S	128
3.2. Part d'autonomie		P	32
Total des périodes			160

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

face au matériel et au logiciel adéquats et face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate, et en respectant les normes et standards en vigueur,

et au départ d'une proposition de projet individuel ou collectif formulée par le chargé de cours et développant, par exemple, une des thématiques suivantes : e-commerce, site d'entreprise, sites institutionnel, culturel, associatif,...

- ◆ de décrire, de caractériser et de produire le cahier des charges du projet ;
- ◆ de décomposer le projet en ses différentes étapes depuis sa conception jusqu'à sa clôture;
- ◆ d'identifier les acteurs (collaborateurs, prestataires de service,...) intervenant dans la réalisation d'un projet web multimédia et interactif, de caractériser leurs rôles ;
- ◆ d'établir la planification du projet à l'aide d'un outil informatique ;
- ◆ de construire un dossier technique reprenant les différentes étapes et leur planification ;
- ◆ de mettre en œuvre le projet via le cas échéant d'un CMS en développant parmi les concepts suivants :
 - la création et l'intégration de séquences animées (synopsis de l'animation, ses éléments constitutifs, optimisation des éléments multimédia,...),
 - l'intégration et la configuration des éléments nécessaires à l'interactivité de l'interface web (validation d'un formulaire, menus dynamiques, drag and drop,...),
 - l'intégration et la configuration des éléments nécessaires à l'interactivité des éléments multimédia (vidéo interactive, animation interactive, publicité volet dynamique,...),
 - l'optimisation et l'intégration d'éléments multimédia dans le projet,
 - l'utilisation pertinente de l'interactivité en vue d'améliorer l'ergonomie et l'accessibilité,
 - l'adaptation et l'intégration de scripts existants,
 - l'intégration et le paramétrage de fonctions de librairie de scripts clients,
 - ... ;
- ◆ d'utiliser en vue de son amélioration, le cas échéant, le projet web multimédia pour développer son travail de fin d'études ;
- ◆ d'utiliser à bon escient la documentation disponible.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face au matériel et au logiciel adéquats et face à une structure informatique opérationnelle connectée à Internet, disposant des logiciels appropriés et de la documentation nécessaire, en utilisant le vocabulaire technique et l'orthographe adéquate, en respectant les normes et standards en vigueur,

et au départ d'une proposition de projet individuel ou collectif formulée par le chargé de cours

développant, par exemple, une des thématiques suivantes : e-commerce, site d'entreprise, sites institutionnel, culturel, associatif,...

- ◆ de produire un cahier des charges et son dossier technique (à titre d'exemples : planning, échéancier, charte graphique, public cible, stratégie de fidélisation, accessibilité, interactivité, navigation, évolutions futures, maintenance, ...) ;
- ◆ de publier le site répondant aux consignes figurant dans la proposition.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- ◆ le degré de maîtrise technique,
- ◆ le respect des consignes,
- ◆ la qualité des documents produits,
- ◆ le niveau de créativité,
- ◆ l'adéquation des choix graphiques au sujet donné et ergonomiques,
- ◆ le degré d'autonomie atteint.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'étudiant par poste de travail

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

VEILLE TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

CODE : 7534 14 U32 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

VEILLE TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ d'intégrer les dernières nouveautés technologiques et informatiques ;
- ◆ de développer des capacités de travail collaboratif ;
- ◆ de mettre en œuvre des outils et des méthodologies de la veille technologique ;
- ◆ d'accroître la richesse de ses réflexions techniques et ses compétences en communication, en organisation, en observation.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Laboratoire d'informatique : veille technologique	CT	S	32
3.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

en disposant de la documentation appropriée, de matériels et logiciels informatiques, d'une connexion internet opérationnelle et par l'intermédiaire d'étude de cas,

- ◆ d'identifier les outils et les méthodologies de la veille technologique ;
- ◆ de mettre en œuvre les principes-clés de la veille technologique ;
- ◆ de définir les principales étapes d'un processus de veille ;
- ◆ de mettre en place une cellule de veille ;
- ◆ de résoudre les cas proposés et de rédiger un rapport reprenant :
 - des critiques pertinentes,
 - des solutions alternatives négociées en mode collaboratif,
 - des améliorations nécessaires à la réussite du projet de veille.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

sur base d'une étude de cas validée par le chargé de cours développant une problématique de veille technologique et dans le respect des consignes données,

- ◆ de présenter devant le groupe-classe et via une technique de communication appropriée un rapport circonstancié.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ les degrés d'autonomie et d'autoformation atteints,
- ◆ le niveau de pertinence des critiques,
- ◆ le niveau de clarté de la présentation,
- ◆ la précision du vocabulaire de la veille technologique.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le laboratoire d'informatique, il est recommandé de ne pas dépasser plus d'un étudiant par poste de travail

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

LANGUE EN SITUATION APPLIQUEE A
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UF 2

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE :73XX92U32D1 DOMAINE DE FORMATION : 706 DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX</p>
--

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 01 juin 2005
sur avis conforme de la Commission de concertation

LANGUE EN SITUATION APPLIQUEE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UF2

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITÉS DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit:

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à :

- ◆ contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social;
- ◆ initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture;
- ◆ permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle;
- ◆ être un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

En outre, elle doit amener l'étudiant à:

- la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'une langue de communication orale et écrite **simple** utilisée dans le cadre de situations **diversifiées** de la vie courante et professionnelle liées à un domaine considéré (technique, scientifique, économique, social, etc.), en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.
- l'utilisation à **bon escient** de compétences stratégiques (de réparation, d'évitement, etc.) qui permettent de compenser les lacunes linguistiques.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Pour être admis dans cette unité de formation, l'étudiant prouvera qu'il a maîtrisé les capacités terminales de l'unité de formation " Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UF1 ", à savoir :

à partir de situations de communication interactive, être capable d'exercer les compétences suivantes:

- ♦ la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'**éléments de base** d'une langue de communication orale et écrite **simple** utilisée dans le cadre de situations diversifiées de la **vie courante** et **professionnelle** liées à un domaine considéré (technique, scientifique, économique, social, etc.), en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.

en compréhension à l'audition

- ♦ capter et comprendre l'essentiel d'un message oral simple de la vie courante, ainsi qu'un message stéréotypé bref et précis utilisé dans le cadre de situations professionnelles, **même s'il n'arrive pas nécessairement à en reconnaître les détails et s'il lui arrive de devoir demander à son interlocuteur de répéter tout ou partie du message ;**

en compréhension à la lecture

- ♦ comprendre globalement un message écrit simple de la vie courante, ainsi qu'un message utilisé dans le cadre de situations professionnelles qui lui sont familières, **même s'il n'est pas toujours capable de distinguer l'essentiel de l'accessoire ;**

en expression orale

- ♦ produire de façon spontanée un message oral, bref et simple, dans le cadre de situations familières de la vie courante et utiliser, en situation, des termes et expressions stéréotypés nécessaires à la survie sociale et professionnelle dans le domaine considéré, **même s'il parle encore avec hésitation, se répète et fait des erreurs morphologiques et syntaxiques, surtout dans des situations nouvelles ;**

en expression écrite

- ♦ rédiger un message bref et simple relatif à des situations familières de la vie courante et utiliser des termes et expressions stéréotypés, nécessaires à la survie sociale et professionnelles, **les erreurs lexicales et morphosyntaxiques étant tolérées à condition que les intentions de l'auteur restent compréhensibles.**

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation " Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur – UF1" classée dans l'enseignement supérieur de type court.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Langue en situation appliquée à l'enseignement supérieur UF2	CG	A	64
3.2. Part d'autonomie:		P	16
Total des périodes			80

4. PROGRAMME

Par la perception de divers éléments du langage (vocabulaire, phonologie, grammaire, orthographe et ponctuation, éléments paralinguistiques) et par un travail d'autodidacte en recourant, notamment, au mode de formation en ligne, l'étudiant sera capable de:

- ◆ comprendre des messages oraux;
- ◆ comprendre des messages écrits;
- ◆ s'exprimer oralement;
- ◆ s'exprimer par écrit.

4.1. Objectifs spécifiques

L'étudiant doit être capable:

en compréhension à l'audition

- ◆ de comprendre **globalement** des messages oraux **simples** de la vie courante, ainsi que des messages **simples diversifiés** (instructions, etc.) utilisés dans le cadre de situations professionnelles liées au domaine considéré (technique, scientifique, économique, social, etc.), notamment dans des contextes réels (bruit de fond, accents, changements de rythme et de débit, etc.) ;

en compréhension à la lecture

- ◆ de comprendre des messages écrits **simples** de la vie courante, ainsi que des messages **authentiques**, utilisés dans le cadre de situations professionnelles (instructions, extraits de catalogues, de modes d'emploi, schémas, plans, etc.), liées au domaine considéré (technique, scientifique, économique, social, etc.);

en expression orale

- ◆ de produire un message oral **simple**, dans le cadre de situations familières de la vie courante;
- ◆ d'utiliser, en situation, des termes et expressions **nécessaires aux échanges sociaux et professionnels** dans le domaine considéré (technique, scientifique, économique, social, etc.);
- ◆ de recourir à des stratégies de réparation, d'évitement, etc., qui permettent de compenser les lacunes linguistiques.

en expression écrite

- ◆ de rédiger un message **simple**, relatif à des situations familières de la vie courante;
- ◆ de rédiger de courtes notes, annotations, légendes en utilisant des termes et expressions nécessaires aux échanges sociaux et professionnels dans le domaine considéré (scientifique, économique, social, etc.);
- ◆ de recourir à des stratégies de réparation, d'évitement, ... qui permettent de compenser les lacunes linguistiques.

4.2. Champs thématiques et comportements langagiers

Il est suggéré de puiser dans les deux banques de données ci-dessous (thèmes spécifiques et thèmes de communication).

Ces listes ne décrivent pas de manière explicite les objectifs didactiques. En outre, la succession des thèmes est totalement arbitraire et ne reflète donc aucune hiérarchie ou classification significative, par exemple pour la disposition séquentielle du matériel didactique.

Il importe toutefois de déterminer en termes de comportements langagiers oral et écrit ce dont l'étudiant doit être capable en rapport avec chacun de ces thèmes. Il est entendu que les thèmes abordés le seront de manière récurrente en relation avec le niveau linguistique visé au travers des objectifs spécifiques des unités de formation successives.

A. Exemples de thèmes spécifiques

I. Domaine informatique

1. Ordinateurs	<ul style="list-style-type: none">• décrire les différentes composantes d'un ordinateur et leur(s) rôle(s) (écran, console, clavier, périphérique, etc.)• citer les différents types d'ordinateurs
2. Logiciels	<ul style="list-style-type: none">• décrire (avantages, inconvénients) les logiciels courants et les utiliser
3. Réseaux	<ul style="list-style-type: none">• comprendre et utiliser la terminologie liée aux réseaux• naviguer sur Internet
4. Intelligence Artificielle	<ul style="list-style-type: none">• définir l'Intelligence Artificielle, un système expert, ...
5. etc.	<ul style="list-style-type: none">• etc.

II. Domaine scientifique et technique

1. Nombres et formules	<ul style="list-style-type: none">• comprendre et dire des nombres• comprendre et lire des formules mathématiques• citer les différentes mesures
2. Etats et propriétés	<ul style="list-style-type: none">• décrire des formes• citer les propriétés• expliquer la structure de l'atome, ...
3. Environnement et écologie	<ul style="list-style-type: none">• décrire l'équilibre des relations entre plantes, animaux, personnes et environnement• citer les différentes formes de pollution, leurs origines et conséquences• expliquer la chaîne alimentaire
4. Biotechnologie/génétique	<ul style="list-style-type: none">•• décrire brièvement le patrimoine génétique, les biotechnologies et l'ingénierie génétique (OGM, clonage)

5. etc	<ul style="list-style-type: none"> • etc
--------	---

4. Mécanique/ construction	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les éléments des plans de construction et de schémas • expliciter les ajouts, retraits, modifications dans un schéma et/ou un plan • décrire les éléments symboliques en réalité physique
5. Electricité/ électronique	<ul style="list-style-type: none"> • analyser/commenter un plan de pose des éléments électriques et ensembles électroniques • décrire les composants électriques et électroniques d'un circuit (alimentation, commutation électronique, filtre, amplification, liaisons série et parallèle, automates programmables, etc.) et leur mise en œuvre • expliciter les principes de base de fonctionnement d'un transformateur, d'un moteur à courant alternatif/ monophasé/ triphasé

III. Domaine économique

1. Emprunts et investissements	<ul style="list-style-type: none"> • décrire brièvement un bilan de compagnie • demander à une banque pour obtenir un emprunt, un crédit de caisse, un négatif,... • lire un extrait de banque • analyser les différents modes de paiement, citer les avantages et les inconvénients des cartes de crédit, des emprunts à court et à long terme • comparer les différents titres et valeurs (actions, bons d'état, sicav,...)
2. Assurances	<ul style="list-style-type: none"> • comprendre et remplir un formulaire • obtenir des conditions de couverture optimale pour une expédition de marchandises • rédiger une lettre de réclamation à la compagnie d'assurances
3. etc.	<ul style="list-style-type: none"> • etc.

IV. Vie en entreprise

1. Contacts téléphoniques	<ul style="list-style-type: none"> • fixer ou refuser un rendez-vous, prendre des arrangements • prendre note d'un message téléphonique ou le transmettre, demander de répéter, de clarifier, laisser un message sur un répondeur vocal... • transmettre et annuler une commande
2. Activité de la société	<ul style="list-style-type: none"> • donner la description de la société à un nouvel employé • fournir des informations générales sur un produit • décrire les avantages et les inconvénients d'un lieu d'implantation, d'un système de vente (online)
3. Instructions de travail	<ul style="list-style-type: none"> • demander de faire photocopier un rapport, d'envoyer un e-mail, de rédiger une facture, de classer la

	correspondance...de faire réparer la photocopieuse, faire réviser les ordinateurs,...
4. etc.	• etc.

V. Etc.

B. Exemples de thèmes de communication

1. Données personnelles;
2. Services;
3. Santé et hygiène;
4. Perception sensorielle et activité corporelle;
5. Travail et profession;
6. Relations personnelles, contacts avec autrui;
7. etc.

Comportements langagiers spécifiques en rapport avec les thèmes

1. <i>Données personnelles</i>	
♦ Nom, prénom, adresse, n° de téléphone, lieu et date de naissance, âge, sexe, état civil, composition de la famille, nationalité, origine	♦ fournir oralement et/ou par écrit les renseignements nécessaires relatifs à sa personne et pouvoir donner ou demander des informations à propos d'autrui; ♦ épeler le cas échéant.
♦ Profession	♦ citer sa profession et le nom de son employeur.
♦ Religion et opinions philosophiques	♦ mentionner différentes religions ou croyances, différents lieux de culte, etc.
♦ Membres de la famille	♦ décrire la cellule familiale et les parents proches, exprimer ses sympathies et antipathies.
♦ Centres d'intérêt et hobbies	♦ parler de ses centres d'intérêt, de ses hobbies et préférences.
♦ Caractère, tempérament	♦ décrire le caractère ou l'humeur des autres.
♦ Aspect physique	♦ décrire l'apparence extérieure de quelqu'un.
2. <i>Services</i>	
♦ Poste	♦ trouver un bureau de poste ou une boîte aux lettres; ♦ envoyer des lettres et des colis; ♦ acheter des timbres; ♦ transférer de l'argent; ♦ éventuellement utiliser la poste restante.

<ul style="list-style-type: none"> ♦ Télégraphe, télécopieur 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ envoyer un télégramme; ♦ s'informer du prix et de la date d'arrivée; ♦ adresser un fax.
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Téléphone (avec ou sans répondeur) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ trouver une cabine téléphonique et/ou un annuaire téléphonique; ♦ se servir d'un téléphone (y compris avec répondeur); ♦ demander et renseigner un numéro de téléphone; ♦ prendre contact avec son interlocuteur et se présenter; ♦ utiliser les services spécialisés.
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Banque, bureau de change 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ déposer ou encaisser de l'argent, etc.
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Police, gendarmerie 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ demander où se trouve le bureau de police ou de gendarmerie; ♦ appeler la police ou la gendarmerie; ♦ faire une déposition; ♦ payer une amende.
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Secours 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ appeler à l'aide, porter secours; ♦ contacter et utiliser les services de secours.
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Prévoyance routière et réparations 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ avertir le service de prévoyance routière ou le garage en cas de panne ou d'accident; ♦ expliquer la panne, faire remorquer le véhicule.
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Garages, stations d'essence 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ chercher une pompe à essence; ♦ faire le plein, faire l'entretien d'un véhicule, etc.
<h3>3. <i>Santé et hygiène</i></h3>	
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Parties du corps 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ décrire les parties du corps dans les situations où celles-ci ne peuvent être désignées par un simple geste.
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Etat de santé et besoins physiques 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ décrire son état de santé; ♦ exprimer ses besoins physiques et s'enquérir de ceux d'autrui (fatigue, faim, froid, etc.).
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ demander à se laver, se raser, etc.; ♦ se faire couper les cheveux; ♦ se procurer des articles de toilette.
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Maladies, accidents 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ dire qu'on est (a été) malade, qu'on a mal, qu'on doit prendre des

	<ul style="list-style-type: none"> ♦ médicaments; ♦ poser à autrui des questions sur les mêmes sujets; ♦ signaler un accident, le cas échéant en décrire les circonstances.
♦ Infrastructures médicales	<ul style="list-style-type: none"> ♦ s'informer des infrastructures médicales (cabinet médical, hôpital, dispensaire, vétérinaire); ♦ s'y présenter; ♦ expliquer clairement ce qui ne va pas; rendre visite à un malade, etc.
♦ Assurances	<ul style="list-style-type: none"> ♦ déclarer si on est assuré et auprès de quel organisme; ♦ compléter une déclaration.

4. Perception sensorielle et activité corporelle

♦ Position du corps et mouvements	<ul style="list-style-type: none"> ♦ exprimer dans quelle position on se trouve, quelle position on adopte (s'asseoir, se coucher, etc.); ♦ poser à autrui des questions sur ces sujets.
♦ Organisation spatio-temporelle	<ul style="list-style-type: none"> ♦ se situer dans l'espace et dans le temps ; ♦ localiser des objets dans l'espace.
♦ Perception sensorielle	<ul style="list-style-type: none"> ♦ décrire et demander ce que l'on sent, voit, etc.
♦ Actes et gestes	<ul style="list-style-type: none"> ♦ donner et comprendre des instructions relatives au maniement des objets (porter, soulever, maintenir, etc.).

5. Travail et profession

♦ Profession, fonction	<ul style="list-style-type: none"> ♦ dire et demander quelle profession ou quelle fonction on exerce; ♦ la décrire et la commenter.
♦ Lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> ♦ dire et demander où et chez qui on travaille, commenter.
♦ Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> ♦ s'informer et parler de son horaire, de ses loisirs, de sa position hiérarchique, de ses collègues; ♦ dire si on est membre d'une organisation professionnelle, d'un conseil d'entreprise, etc.
♦ Rémunérations	<ul style="list-style-type: none"> ♦ dire et demander combien on gagne.
♦ Formation professionnelle et carrière	<ul style="list-style-type: none"> ♦ donner des informations et des explications à propos de la formation reçue, désirée et exigée, des perspectives d'avenir, du problème du

chômage, du désir de postuler un autre emploi, etc.

6. Relations personnelles, contacts avec autrui

◆ Nature des relations personnelles	◆ fournir ou obtenir des informations sur des personnes connues ou des relations; ◆ exprimer ses sympathies, ses antipathies.
◆ Invitations, rendez-vous	◆ fixer un rendez-vous à quelqu'un; ◆ inviter ou rendre visite; ◆ proposer, accepter ou refuser une invitation.
◆ Correspondance	◆ dire ou demander avec qui on correspond; ◆ inviter quelqu'un à écrire; ◆ demander de quoi écrire; ◆ écrire de courtes lettres personnelles ou des cartes postales.
◆ Associations, groupes	◆ dire si on est membre d'une association et la citer; ◆ en décrire les activités; ◆ interroger autrui à ce propos.

7. Etc...

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, à partir de situations de communication interactive, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes:

- ◆ la compréhension, la connaissance et l'utilisation active d'une langue de communication orale et écrite **simple** utilisée dans le cadre de situations diversifiées de la **vie courante** et **professionnelle** liées à un domaine considéré (technique, scientifique, économique, médical, social, etc.), en relation avec les notions, les fonctions et les champs thématiques abordés.
- ◆ l'utilisation à bon escient de compétences stratégiques (de réparation, d'évitement, etc.) qui permettent de compenser les lacunes linguistiques.

en compréhension à l'audition

- ◆ comprendre **globalement** un message oral simple de la vie courante, ainsi que des messages **simples diversifiés** utilisés dans le cadre de situations professionnelles, **même s'il lui arrive de devoir demander à son interlocuteur de répéter tout ou partie du message** ;

en compréhension à la lecture

- ◆ comprendre un message écrit **simple** de la vie courante, ainsi que des messages authentiques diversifiés utilisés dans le cadre de situations professionnelles qui lui sont familières, **en se faisant éventuellement expliquer les mots inconnus et/ou en recourant au dictionnaire** ;

en expression orale

- ◆ produire **de manière spontanée** un message oral **simple**, dans le cadre de situations familières de la vie courante et à utiliser, en situation, des termes et expressions nécessaires aux échanges sociaux et professionnels dans le domaine considéré, **même s'il s'exprime encore de manière hésitante et fait de nombreuses erreurs morphologiques et syntaxiques, surtout dans des situations nouvelles ;**

en expression écrite

- ◆ rédiger un message **simple** relatif à des situations familières de la vie courante et à utiliser des termes et expressions, nécessaires aux échanges sociaux et professionnels, **les erreurs lexicales et morphosyntaxiques étant tolérées à condition que les intentions de l'auteur restent compréhensibles.**

Pour la détermination du degré de maîtrise il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de précision de la compréhension,
- ◆ la variété du lexique utilisé,
- ◆ la correction morphosyntaxique,
- ◆ le débit, le rythme de l'expression.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Les groupes seront constitués en tenant compte de l'infrastructure, des finalités générales des cours de langues et des finalités particulières de l'unité de formation.

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :
BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE
WEBDESIGNER

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT

<p>CODE: 7534 00 U32 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 710 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 11 juillet 2012,
sur avis conforme de la Commission de concertation

<p style="text-align: center;">EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : BREVET D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE WEBDESIGNER</p> <p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE TYPE COURT</p>

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de réaliser à l'aide des outils informatiques des éléments graphiques fixes ou animés, en 2 ou 3 dimensions, en respectant le schéma de navigation du site et sa charte graphique, après avoir participé à la définition de celle-ci ;
- ◆ d'assurer, si nécessaire, des retouches graphiques et de rechercher de nouvelles idées et créations ;
- ◆ de rechercher un juste milieu entre l'esthétique et les possibilités techniques ;
- ◆ de disposer de connaissances techniques suffisantes pour dialoguer avec des responsables de projets ou des responsables informatiques dans des domaines comme le graphisme, la communication visuelle et multimédia, l'ergonomie, l'interactivité, les techniques d'animation avancées, la législation ;
- ◆ de proposer des identités visuelles, interfaces et chartes graphiques pour les sites web en travaillant en concertation étroite avec l'équipe éditoriale afin de répondre aux attentes des utilisateurs et de leur permettre de trouver facilement l'information pertinente ;
- ◆ de se former sans cesse aux nouvelles technologies et aux nouveaux standards du web ;
- ◆ de développer des qualités de communicateur, y compris avec la clientèle et de s'exprimer dans une autre langue nationale ou internationale.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

Sans objet.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Etudiant : 120 périodes

Code U
Z

3.2. Encadrement de l'épreuve intégrée

Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes par groupe d'étudiants
Préparation collective de l'épreuve intégrée	CT	I	16
Epreuve intégrée de la section : « brevet d'enseignement supérieur de webdesigner »	CT	I	4
Total des périodes			20

4. PROGRAMME

4.1. Programme pour l'étudiant

L'étudiant sera capable, à partir d'un projet avalisé par le Conseil des études,
relevant du domaine du webdesigner

et/ou

relevant du domaine du webdesigner proposé par le(s) chargé(s) de cours s'appuyant, le cas échéant sur le projet mis en œuvre dans l'unité de formation « Projet web multimédia et interactif »

et/ou

initié dans l'entreprise en s'appuyant sur le stage de la section,

dans le respect de la législation, des normes et standards en vigueur, des règles déontologiques appliquées au web et des consignes complémentaires données,

en vue de répondre de manière créative et esthétique aux exigences du projet,

et en veillant à assurer une ergonomie optimale adaptée aux utilisateurs et aux médias,

- ◆ de réaliser un projet personnel d'application multimédia, interactive et animée, accompagné d'un rapport circonstancié, respectant les règles et usages de la langue française mettant en évidence sa maîtrise des connaissances, des techniques et des méthodes parmi les thèmes suivants :
 - la recherche et l'exploitation de l'information nécessaire à la pérennité et à la maintenance d'un site web,
 - la création de navigations logiques, claires et interactives pour apporter des solutions multimédia innovantes à intégrer aux sites web,
 - l'assurance de la compatibilité de l'application avec les navigateurs, les médias et les exigences du référencement,
 - la mise en œuvre de la veille technologique et graphique ;
- ◆ de préparer judicieusement la défense orale de son rapport pour mettre en valeur :
 - les démarches généralement exigibles dans l'exercice de la profession,

- sa maîtrise des connaissances, des techniques et des méthodes propres au sujet traité,
- sa capacité à prendre en compte les règles de déontologie de la profession,
- les démarches effectuées pour confronter les résultats de ses recherches avec les réalités de la profession ;
- ◆ de participer aux séances collectives d'une manière efficace en posant les questions nécessaires à la bonne compréhension des consignes relatives au travail de fin d'études ;
- ◆ de s'accorder avec le chargé de cours sur le thème général de la recherche à mener et de communiquer l'engagement qu'il prend dans le traitement du sujet qu'il a choisi ;
- ◆ d'informer le chargé de cours de l'état d'avancement de ses travaux de recherche, de la rédaction de son travail ;
- ◆ de prendre en compte les conseils prodigués et les remarques émises par le chargé de cours ;
- ◆ d'évaluer, avec le chargé de cours, la valeur de son travail pour pallier, s'il y a lieu, les lacunes tant sur le plan du contenu que des techniques développées ;
- ◆ de se situer au sein d'une équipe de travail.

4.2. Programme pour le personnel chargé de l'encadrement

Le chargé de cours communiquera aux étudiants les exigences qualitatives et quantitatives de l'épreuve intégrée et les critères d'évaluation :

- ◆ sur le plan de la structuration du document écrit :
 - introduction : explication des objectifs poursuivis, méthodes et techniques développées pour traiter le sujet choisi,
 - développement du sujet : synthèse analytique des travaux entrepris et des résultats obtenus,
 - conclusion : évaluation personnelle du travail sur le plan de l'intégration des savoirs, des techniques (cohérence dans l'argumentation, adéquation entre les méthodes et les stratégies développées et les résultats obtenus),
 - annexes : les annexes seront explicites, commentées et référencées,
 - table des matières : cohérence entre la structuration du travail et la table des matières, respect des critères de lisibilité et de présentation formelle,
 - webographie et bibliographie signalétiques : respect des critères de présentation, des techniques professionnelles ;
- ◆ sur le plan de l'approche qualitative du contenu :
 - choix du thème : choix d'une problématique actuelle liée aux différentes tâches représentatives de la finalité, en toute cohérence avec le profil professionnel repris dans le dossier pédagogique de la section.

En outre, il devra :

- ◆ assurer le suivi de l'étudiant pour favoriser la mise en œuvre de ses capacités d'auto-évaluation ;
- ◆ organiser des séances individualisées pour :

- vérifier l'état d'avancement des travaux, le respect des consignes générales relatives à l'épreuve intégrée,
- lui prodiguer des conseils et le motiver dans la recherche de la qualité du travail,
- réorienter son travail en cas de besoin,
- le préparer à la défense orale de l'épreuve intégrée.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, à partir d'un projet avalisé par le Conseil des études,

relevant du domaine du webdesigner

et/ou

relevant du domaine du webdesigner proposé par le(s) chargé(s) de cours s'appuyant, le cas échéant sur le projet mis en œuvre dans l'unité de formation « Projet web multimédia et interactif »

et/ou

initié dans l'entreprise en s'appuyant sur le stage de la section,

dans le respect de la législation, des normes et standards en vigueur, des règles déontologiques appliquées au web et des consignes complémentaires données,

en vue de répondre de manière créative et esthétique aux exigences du projet,

et en veillant à assurer une ergonomie optimale adaptée aux utilisateurs et aux médias,

- ◆ de mettre en œuvre une recherche cohérente sur le sujet validé ;
- ◆ d'en rédiger un rapport circonstancié et critique mettant en évidence :
 - sa maîtrise et l'utilisation pertinente des concepts informatiques relevant du domaine du webdesigner,
 - sa capacité de réfléchir sur les difficultés rencontrées lors des différentes étapes de son travail ;
- ◆ de défendre oralement son rapport en utilisant des techniques de communication adéquates.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la précision et la clarté tant dans l'expression orale qu'écrite,
- ◆ le sens critique de l'étudiant,
- ◆ l'utilisation judicieuse des concepts informatiques,
- ◆ la créativité et le degré d'autonomie atteint.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.